

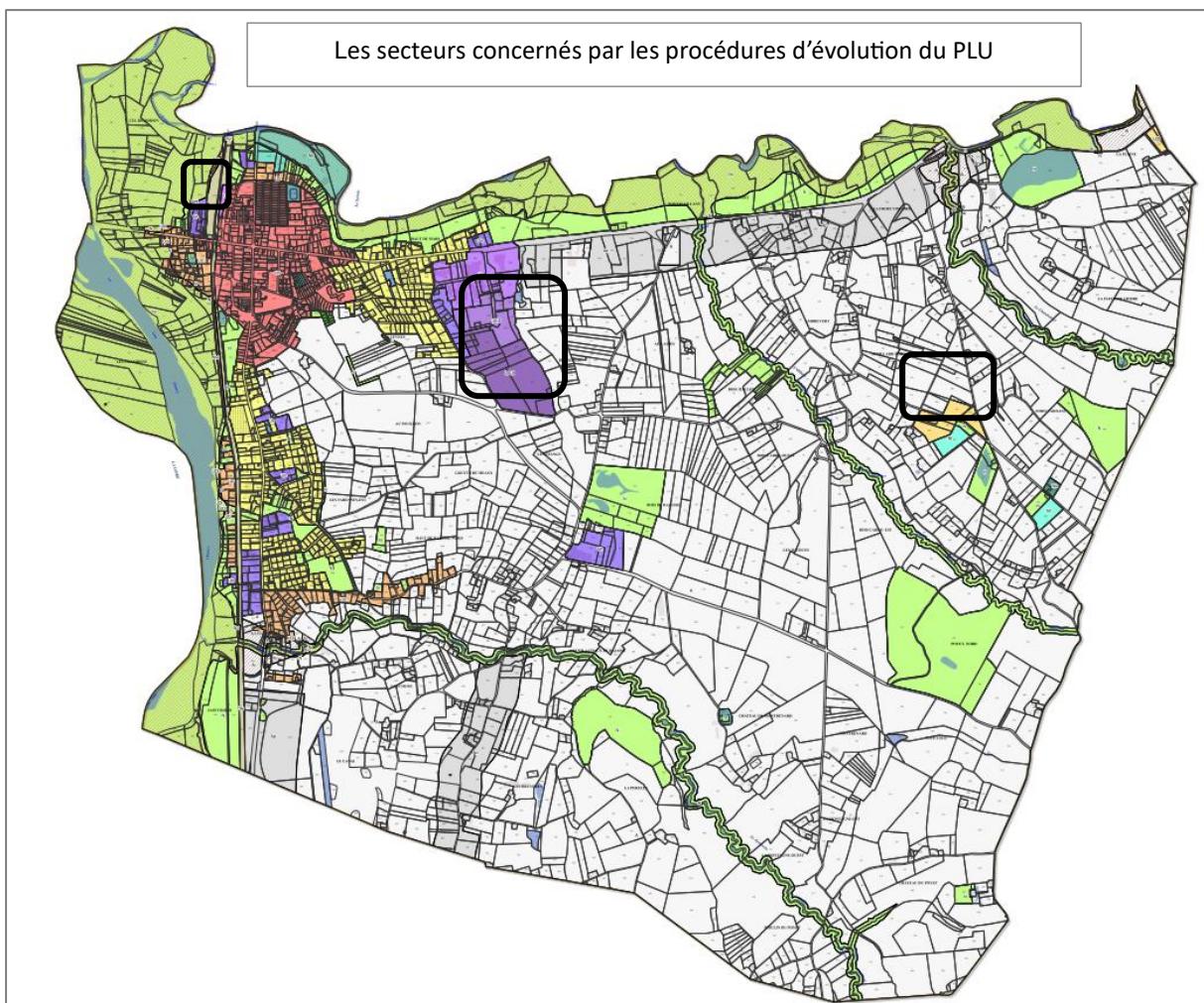
ARTICLE CONCERTATION

La commune de Pouilly-sous-Charlieu a prescrit deux procédures d'évolution de son Plan Local d'Urbanisme.

- Une modification du PLU afin de corriger des erreurs matérielles, mettre à jour des pièces que la liste des emplacements réservés ou les servitudes d'utilité publique, mais également ouvrir à l'urbanisation la zone dédiée à l'extension de la ZA intercommunale des Beluzes.
- Une révision avec examen conjoint pour faire évoluer le zonage de la déchèterie et permettre une mise aux normes sur le site de l'entreprise Brossette

Ces deux procédures d'évolution du PLU de la commune de Pouilly-sous-Charlieu font l'objet d'une évaluation des incidences environnementales.

Des modalités de concertation ont été mises en place dans le cadre de l'évolution du document d'urbanisme.



Vous serez informés de l'avancement du projet par les moyens suivants :

- Des informations sur le site internet de la commune ;
- Une réunion publique.

Vous pouvez faire des remarques :

- Dans le cahier mis à disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture ;
- Par courrier adressé à Monsieur le Maire, 230 rue de la République - 42720 Pouilly-sous-Charlieu ;
- Par mail, à l'adresse suivante : accueilmairie@pouillysouscharlieu.com

Les prochaines étapes consistent en la consultation des personnes publiques, puis une enquête publique aura lieu, à laquelle chacun pourra participer. L'enquête publique sera annoncée par des mesures de publicité et affichage sur la commune.